

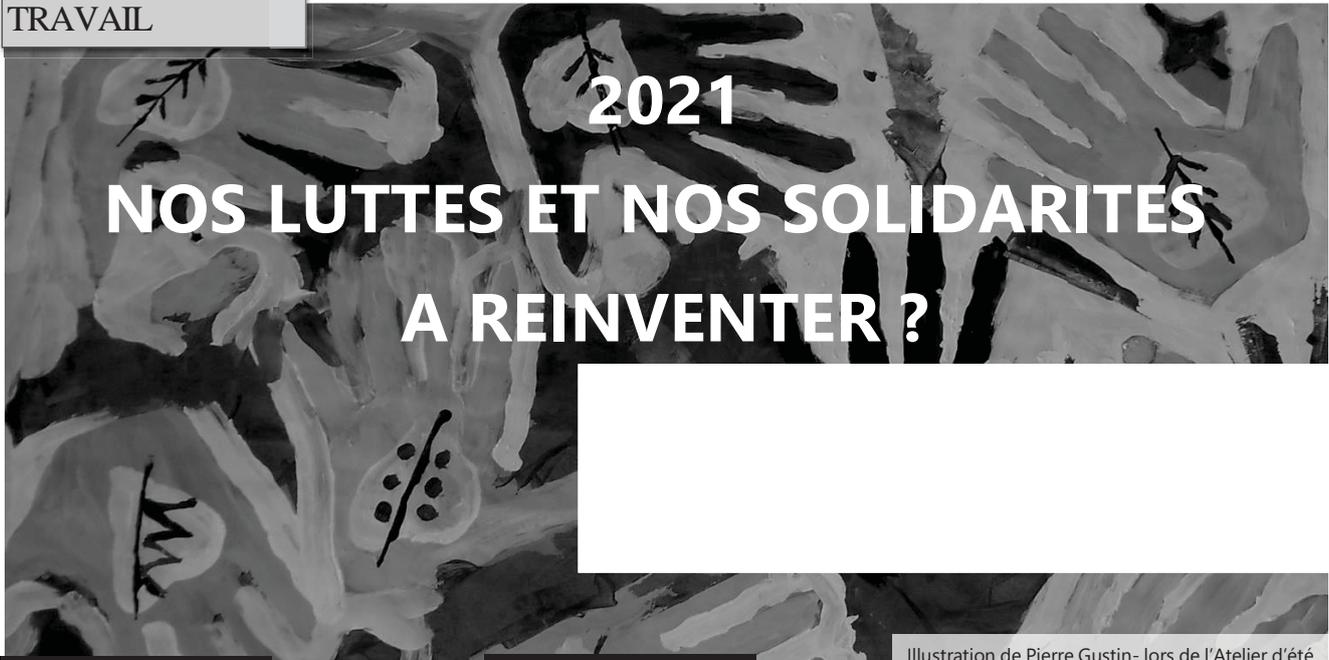


LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL



P705187
bpost
PB-PP B-01297
BELGIEN-BELGIQUE
BUREAU
DE
DEPÔT :
5000
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL. N°377. Décembre 2020



2021 NOS LUTTES ET NOS SOLIDARITES A REINVENTER ?

Illustration de Pierre Gustin- lors de l'Atelier d'été

SOMMAIRE

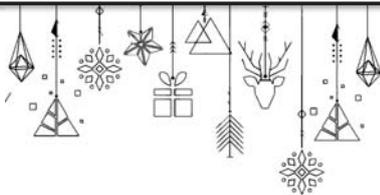
- P.2 **ANDENNE –
AUTOMATISATION DES
DROITS**
- P.3 **NAMUR–
DES CHOIX QUI NE SONT
PAS DES CHOIX**
- P.4/5 **FEDERATION –
S'ENGAGER A LST
SOUTENIR LST**
- P.6 **NOS DROITS –
ACHETER SUR INTERNET**
- P.7 **ANDENNE –
HORS CADRE**
Une B.D.R. comme ça
- P.8 **CA SE PASSE.**
Ici et là ça bouge !
PETITES NOUVELLES -

EDITORIAL

La crise du covid n'a pas fini de bousculer nos habitudes...
Au moment de rédiger ces lignes, nous apprenons que les fêtes de fin d'année se feront en comité réduit. La famille, 1 invité... 2 si on est seul.
Cette perspective ne fait que rajouter à ce que nous vivons déjà depuis plusieurs mois. Tout notre quotidien est bousculé.
Nos activités de rassemblement sont aussi perturbées : Caves, Permanences, Ateliers, Rencontres. Pourtant, les difficultés et défis du quotidien continuent : se nourrir, se loger, briser sa solitude, garder la famille unie, ... c'est souvent encore plus difficile qu'avant.
Malgré ces difficultés supplémentaires, il est donc encore plus important que l'on se soutienne, que l'on continue à réfléchir, à interpeller, ensemble,... Pour cela, il faut réinventer, trouver d'autres moyens. Nous nous y appliquons. Nous nous téléphonons, nous continuons à éditer le journal, nous faisons des rencontres par skype, zoom, messenger,... entre nous, avec nos amis d'ATD, avec le service de lutte contre la pauvreté, et d'autres encore ... Nous allons aussi mutuellement -avec toute la prudence nécessaire- à la rencontre de ceux et celles qui ne disposent pas de ces moyens.
Car pour nous, les plus pauvres, l'important, les enjeux, les défis sont là : continuer à se soutenir pour lutter, se mettre ensemble, pour que notre parole continue à exister, à interpeler.
Si on ne peut plus le faire « comme avant », il faut alors plus que jamais, créer, imaginer, réinventer nos luttes et nos rassemblements...
Quel défi pour 2021 ! Portons-le ensemble !
Changer tout ? Une forme qui peut rester, c'est -dans la mesure de nos possibilités- de renouveler notre abonnement à « LA MAIN DANS LA MAIN ». Une solidarité plus que jamais indispensable... .

Jacques Fourneau

Que celui ou celle qui sait lire, lise et PARTAGE ce JOURNAL
avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à LIRE.





AUTOMATISATION DES DROITS

LORS D'UNE DE NOS RENCONTRES CAVES, UN MILITANT NOUS PARTAGE SON EXPERIENCE
QUANT A UN COURRIER QU'IL A REÇU DE LA MUTUELLE
LUI SIGNIFIANT LA FIN DE SON DROIT AU STATUT BIM.

QUE FAIRE ?

« Dernièrement, j'ai reçu un courrier de la mutuelle, dans lequel il était écrit que je n'avais plus droit à mon statut BIM, et j'avais 15 jours pour me retourner.

Suite au décès de ma femme, qui était personne à ma charge, ils ont revu le dossier.

Quand j'ai lu le courrier, j'ai paniqué, je me suis demandé comment j'allais faire pour payer les soins réguliers dont j'ai absolument besoin. Sans le statut BIM, certaines de mes consultations, régulières en fonction de mon état de santé, coûteraient 5€ au lieu de 0,80€. Sans parler d'autres avantages dont je bénéficie heureusement.

Dans le courrier, il n'y avait rien d'autre d'écrit.

J'étais très inquiet, mais, comme on lance une bouteille à l'eau, j'ai tout de même introduit une nouvelle demande. J'ai contacté l'assistante sociale de la mutuelle pour refaire des démarches. Ils ont revu mon dossier. Il m'a fallu attendre 15 jours et j'ai récupéré mon statut BIM. »

En nous partageant ce récit, ce militant était inquiet quant au fait que beaucoup de gens avaient moins d'audace pour se garantir un réel accès aux droits.

Effectivement, son témoignage a provoqué un long débat dans le groupe. La plupart d'entre nous déclaraient qu'ils auraient fait confiance au courrier reçu, sans même chercher plus loin, et sans questionner ce qu'il en était exactement de la raison de cette suppression.

FAIRE VALOIR NOS DROITS

On pense souvent qu'un droit déclaré acquis ou non-acquis par une administration ou un service est acquis ou pas. Le courrier rendant la décision incontournable.

Or, dans la situation présentée, il semble que l'information sur le droit n'a pas été finalisée, et la décision de suppression de cet acquis envoyée comme une conclusion définitive.

Je me suis demandé comment j'allais faire pour payer les soins réguliers dont j'ai absolument besoin...

Pourtant, la personne qui a traité ce dossier avait sans doute tous les éléments pour savoir que ce droit restait acquis par la composition de la famille. C'est un service qui a la responsabilité d'être au service et d'aider les personnes ; mais qui donne l'impression de refuser les droits au lieu de les protéger et de les garantir.

Au nom de l'indignation qui est née dans le groupe, nous voulions rédiger un courrier pour signifier nos sentiments au service qui est en cause.

Il aurait évidemment fallu partager les données précises de la personne concernée. Cela a réveillé des peurs pour des démarches prochaines avec les partenaires réguliers du service, et le témoin, qui avait été victime de ce disfonctionnement, a refusé qu'on engage quoique ce soit en son nom. Sauf un article anonyme dans ce journal. Lui-même le regrette vraiment, mais, « chat échaudé craint l'eau froide », les risques pour le confort des démarches prochaines est bien trop lourd.

A beaucoup d'endroits, on nous parle de l'automatisation des droits mais il semble que le chemin est encore long à parcourir...

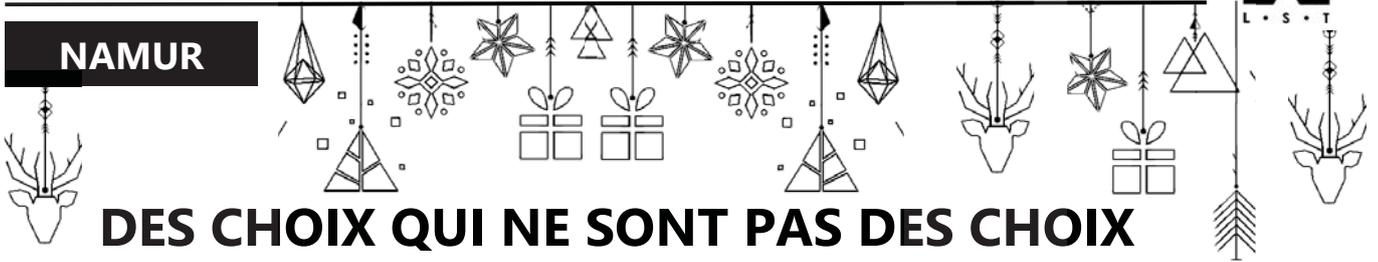
Un militant

Pour rappel, le statut BIM (Bénéficiaire de l'Intervention Majorée), est attribué le plus souvent de façon automatique afin d'obtenir de meilleurs remboursements des soins de santé et des médicaments.

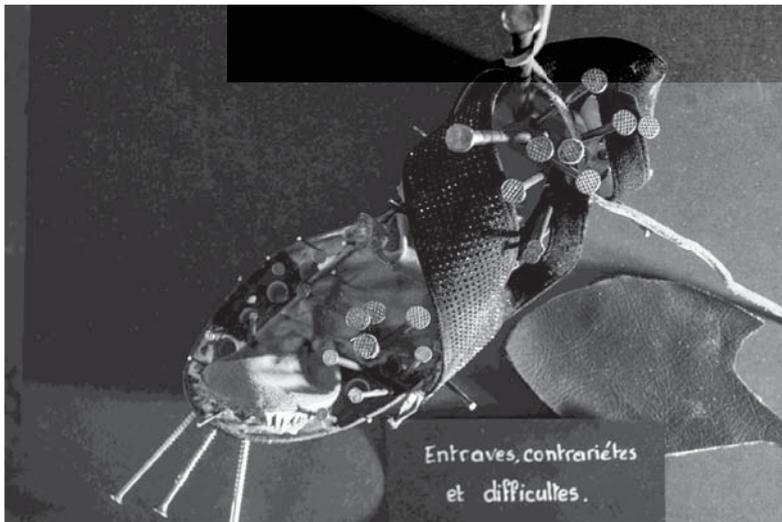




NAMUR



DES CHOIX QUI NE SONT PAS DES CHOIX



Photos de l'exposition « Pas à part » CEC de LST 2020

Tu viens en urgence, parce que tu as fait tout ce que tu as pu. Tu expliques, qu'avec le covid, tu as une perte de salaire. Et puis la réponse, c'est « on ne sait rien faire ». Ils se disent « social », mais c'est pour aider qui ?

Avant le covid, je travaillais, j'avais un salaire de 1800 Euros, parfois plus. En fonction du chômage économique. Je m'en sortais bien. Je gérais. Je pouvais me payer des choses. Aussi à ma fille. J'avais fait des économies. Heureusement ! Mon problème était le logement, le lieu me pesait, j'avais fait une demande de logement social.

Mais depuis la mi-mars, tout est bousculé. Mon boulot s'est arrêté, je suis chauffeur et je ne conduis plus personne avec le confinement. Je perçois le salaire garanti en mars puis le chômage et le complément covid, puis les congés payés.

En même temps, je reçois une proposition d'un appartement social. C'est une belle opportunité, que je ne peux refuser. J'accepte sans trop réfléchir. Je déménage en juin. Pendant 3 mois, j'ai dû payer deux loyers. En juillet, je garde ma fille 15 jours. Ce mois-là je ne gagne que 800 Euros. J'étais un peu dans la merde. J'ai fait une demande aux logements sociaux...

Pouvaient-ils diminuer mon loyer en fonction de mes revenus ? Je ne m'en sortais plus. « On ne sait rien faire » parce que globalement, sur l'année, je n'ai pas subi une perte de 15% de revenus. Et le loyer est resté le même ((540 euros). Et le deuxième mois de renom du logement précédent aussi (600 Euros). Plus rien pour vivre. J'ai fini par demander un prêt au CPAS, je suis en attente de la réponse.

Mon boulot, ou un autre, je le retrouverai, je le sais. Mais quand ? Et je retrouverai l'équilibre. Mais quand ?

Ce qui m'est pénible, c'est que quand tu demandes de l'aide, où que ce soit dans



Photos de l'exposition « Pas à part » CEC de LST 2020

un service social, ils « comprennent ta situation ». Mais « on ne sait rien faire à cause des lois, des règlements ». Je proposais de payer 150 euros en moins. Que je puisse vivre avec la petite.

Je me dis aussi qu'il n'y a pas de dialogue entre les services. Soit les informations ne passent pas ou pas assez vite. Il faut toujours répéter sa situation, c'est déjà pénible une fois. Alors quand il faut recommencer... Pas de dialogue, mais un regard sur tout ce que tu vis.

Je trouve aussi qu'ils pourraient réagir en fonction des personnes. Pendant le confinement, eux, ils pouvaient garder leur salaire, en télé-travaillant. Moi, je ne sais pas encore téléporter les clients ! Et je me retrouve au chômage.

Il y a des choix dans la vie, qui ne sont pas des choix. Je ne pouvais pas choisir de ne plus nous nourrir, je ne peux pas faire le choix de tomber dans la délinquance, je ne peux pas faire le choix d'un geste fatal. Nourrir sa fille ou payer les factures, revendre sa voiture et ne plus savoir aller travailler ou payer son loyer ?

Ce ne doit pas être un choix. Pour personne.

C'est une réflexion qu'on ne devrait même pas se faire.

*Un citoyen
Article écrit en fin septembre 2020.*

Après un mois d'attente et de stress, j'ai reçu des nouvelles rassurantes.

Le CPAS prenait en compte ma demande d'aide pendant quelques mois. Je vais pouvoir respirer un peu et être plus serein.



S'ENGAGER À LST

FEDERATION

SUR CES DEUX PAGES, TEMOIGNENT DES MILITANTS QUI RESISTENT AU QUOTIDIEN A LA MISERE OU D'AUTRES QUI SONT PROCHES DE LST. COMMENT AVONS-NOUS CONNU LST ? POURQUOI NOUS SOMMES-NOUS ENGAGES DANS LA LUTTE CONTRE LA MISERE ? POURQUOI AVONS-NOUS CONTINUE APRES Y AVOIR MIS UN PIED ?



IL Y A UN DÉBUT

J'ai rencontré LST dans les années 1980. J'ai rencontré beaucoup de gens de différents horizons. Des liens se sont créés construisant une amitié durable. A LST, j'ai appris à écouter les personnes s'exprimer sur leur vécu, sur leurs combats pour plus de justice sociale. Ces personnes n'acceptaient pas qu'on leur dise qu'ils étaient des fainéants, des mauvais parents. Ils avaient compris pourquoi la société les rejette, eux qui étaient sur le bord du chemin et que personnes ne regardaient. **Cette analyse, on ne peut la faire qu'en partageant nos vécus dans le respect de l'autre.** Nous sommes des hommes et des femmes debout et nous nous reconnaissons dans tout ce que nous mettons en place pour sortir de la misère. J'ai compris que la misère n'est pas une fatalité mais que les pauvres sont utiles à la société. Je me retrouvais dans leurs histoires que je respectais car **j'ai pu faire le lien avec ma propre histoire.** Pendant des années, je me suis investie dans l'asbl Luttes-Solidarités-Travail et je continue car ce lieu doit continuer à lutter contre la pauvreté et ce qui la produit.

Andrée

ENDROIT DE DÉBATS

Je cherchais un endroit où débattre politiquement. Je cherche à **enrichir mes connaissances** et aider les autres par mes idées. Pour moi, LST, c'est l'association d'aide où l'on peut trouver la réponse à ses questions voire sortir du quotidien grâce à ses ateliers ! Engagé car j'aime participer, aider et réfléchir !

Giovanni

OSER FAIRE LE PAS

Lorsque je travaillais en ALE, dans une école à Namur, je suis passée un peu par hasard, par la rue Pépin et je me suis arrêtée devant le local de LST. A ma grande surprise, j'y ai vu Luc devant la porte et il m'a demandé si je rentrais. Je lui ai répondu « une prochaine fois », j'allais travailler... Le lendemain, je suis encore repassée. Je faisais les quatre cents pas et par la fenêtre, j'ai vu Andrée. Elle est sortie et elle m'a fait entrer. Voilà comment je suis revenue à LST, après tant d'années. Avant j'étais au Mach à Dinant, on était proche de LST, on faisait les caves, le journal... En revenant à LST, je me suis posée beaucoup de questions. Mais j'y suis, j'y reste. Mon implication dans le mouvement ? Je participe aux concertations avec le service de lutte contre la pauvreté. Ce n'est pas facile de dire et redire ce que l'on vit chaque jour et surtout lorsque c'est très difficile à vivre. Je pense que mener un combat seule ce n'est plus possible pour moi, il vaut mieux **être à plusieurs pour être plus fort.** Je me suis aussi impliquée au niveau du journal, de l'atelier famille et surtout pour la journée mondiale de la lutte contre la pauvreté (le 17 octobre). Pour moi, LST est un endroit de rencontres de personnes qui vivent des situations les plus difficiles. Et puis c'est mieux de **partager son expérience avec d'autres.** En plus, on ne juge personne. Il faut savoir écouter pour mieux agir. On pense que certaines situations n'arrivent qu'aux autres car encore une fois, si tu es seule pour mener un combat, tu ne fais pas le poids, c'est pourquoi il faut prendre son courage à deux mains en frappant à la bonne porte. **Merci de me faire confiance.**

Patricia

Depuis sa création en 1981, le journal « **LA MAIN DANS LA MAIN** » permet de diffuser la parole des plus pauvres à travers des témoignages, des articles sur certaines thématiques, sur l'accès aux droits... C'est un moyen d'information, un moyen d'expression d'une parole tant individuelle que collective, un moyen de prise de conscience critique, une incitation au partage, à la solidarité. A un changement de société.



FEDERATION

UNE FAMILLE

Depuis que je suis petite, je vais à LST.
 Je participais à la B.D.R. J'aimais bien être ensemble.
 J'ai participé aux réunions mais je n'ai plus su y aller à cause du covid.
 LST, c'est comme une famille pour moi. Ça me manque.
 Je m'engage pour qu'on puisse parler tous ensemble et écouter aussi les gens.
Cela permet de se libérer et cela me touche.

Sandra

UN SYSTÈME D'EXCLUSION

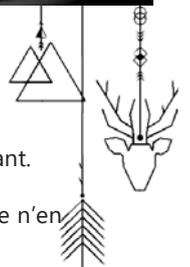
En 1994, je me suis retrouvée sans logement et couverte de dettes,
 car la petite maison que j'habitais à la campagne, se chauffait à l'électricité.
 J'avais un bébé de 18 mois et je restais beaucoup de temps à la maison.
 Je cherchais un travail et une crèche mais c'était difficile. Je me suis retrouvée à la rue
 car je n'arrivais pas à payer les factures d'électricité.
 J'ai été acceptée à l'Hôtel Maternel et j'avais 9 mois pour trouver un autre logement.
 Pendant mes démarches, on m'a conseillé d'aller à LST car ils organisaient
 des réunions et des actions pour le droit au logement.
Lors d'une action sur le logement, à l'hôtel de ville, j'ai pu m'exprimer sur ce que je
 vivais. J'ai pu retrouver un logement et cela m'a permis d'entreprendre des études
 d'éducatrice. Je me suis rendue à LST et j'ai pu faire mes stages d'éducatrice à la bibliothèque
 de rue. J'ai été fort soutenue par les personnes de LST pendant mes études et j'ai pu décrocher
 mon diplôme. LST m'a permis **de comprendre ma situation et celles de beaucoup d'autres**
à cause du système d'exclusion qui, au fil des années, continue d'exclure des tas de familles.
 Qui nous empêche d'être des citoyens acteurs de la société.

Clemencia

REVENIR À L'ESSENTIEL

Cela fait plus de 25 ans (peut-être même 30 ans) que j'ai croisé LST- Andenne
 pour la 1er fois suite à diverses réunions organisées dans le secteur pastoral d'Andenne.
 Marc a proposé à ceux qui le voulaient d'assister à une Cave en insistant sur l'importance de se mettre
d'abord à l'écoute des familles. Mais il n'a pas fallu attendre longtemps pour que je me retrouve
 impliqué dans la préparation d'une exposition que nous souhaitions organiser à l'Hôtel de ville. Et depuis lors, ...
 Avec le temps, j'ai pris en charge certaines responsabilités plus structurelles mais là n'est pas le plus important.
 Je dois néanmoins reconnaître, et je le regrette vivement, que depuis 2-3 ans, diverses contraintes
 m'empêchent d'assister régulièrement aux Caves (alors que c'est un lieu fondamental) et de m'investir autant qu'avant.
Je suis bien loin ici du milieu social d'où je suis issu et dans lequel je vis mais cela permet de relativiser
 et de revenir à l'essentiel. Faudrait-il aller plus loin ? Oui probablement, et certains l'ont fait au sein de LST. Mais je n'en
 suis pas (encore) là ! Même si les remises en question vont et viennent régulièrement comme le flux et le reflux.
 Des connaissances me disent parfois : « qu'est-ce que tu y gagnes ? » ou « tu perds de toute façon ton temps ».
 D'autres me disent encore : « c'est normal que tu y ailles, t'es catho ». Je ne sais pas s'il y a une relation de cause à effet
 mais je trouve, plus fondamentalement, qu'on devrait tous, quelles que soient ses convictions,
 se retrouver au sein d'une association comme LST.
 J'apporte probablement certaines compétences mais LST, c'est d'abord, la rencontre avec des personnes, des familles (et
 certaines, je les connais depuis le début). **Qui apporte le plus à qui ?**

Dominique



S'ABONNER au journal permet de soutenir sa publication, sa diffusion et de pouvoir le faire connaître
 à d'autres qui pourront nous rejoindre. SOUTENIR le journal, c'est aussi soutenir l'engagement, la militance et
 tous les combats portés à LST. **MERCI A TOUTES ET TOUS POUR VOTRE SOUTIEN !**
 L'abonnement est fixé à 15 euros/an Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387 de la Fédération LST
 25 euros ou plus permettent d'offrir un abonnement à une famille qui a peu de moyens.



NOS DROITS

ACHETER SUR INTERNET : PRUDENCE !

*L'ACHAT EN LIGNE, SUR INTERNET, REVIENT EN FORCE
EN CETTE PERIODE DE CRISE SANITAIRE
OU DE NOMBREUX MAGASINS SONT FERMES.*

Il existe également quantité d'émissions de télévision qui vantent les mérites de nombreux produits !
Tout cela est facile et tentant : quelques clics et c'est acheté, puis livré à domicile !

MAIS ATTENTION : PRUDENCE !

Les boutiques en ligne ont des obligations légales à respecter dans les informations données sur leur site. Les consommateurs ont des droits (droit de rétractation pour annuler la vente par exemple). Mais l'e-commerce (la vente par internet) ressemble un peu à la jungle, et le consommateur final a bien du mal à s'y retrouver, se défendre et se faire respecter.

Acheter en ligne réserve des surprises : le produit n'arrive jamais, il est livré endommagé, il ne ressemble pas à ce que le site ou l'émission montrait, pas de service après-vente...

Alors, puisqu'il est très difficile de réagir **après** les problèmes, il vaut mieux se protéger **avant** !

REFLECHIR A DEUX FOIS AVANT DE CLIQUER

Sur internet, on clique parfois plus vite qu'on ne réfléchit... mais c'est trop tard.

On clique sans lire (qui lit les « conditions générales » ? les « conditions d'utilisation » ? les « paramètres de protection de la vie privée » ? la « politique de confidentialité des cookies » ?). Pourtant, tout cela, ce sont bien des clauses contractuelles qui engagent celui qui signe (pardon : celui qui clique) !

Enfin, il n'est jamais inutile de se demander si ce qu'on s'apprête à acheter est utile ou nécessaire...

BIEN SE RENSEIGNER AVANT D'ACHETER

Le vendeur a l'obligation de s'identifier clairement sur le site d'achat en ligne, décrire le produit et les différents éléments constitutifs du prix (frais d'expédition, TVA, etc.), le mode de paiement, les conditions et les délais de rétractation pour annuler la vente.



Est-ce que le produit décrit sur le site paraît de qualité ? Est-ce que le prix paraît normal pour ce type de produit (un prix peu élevé doit faire craindre une fraude, un site pirate, etc.) ? Est-ce que le site paraît sérieux (un texte bourré de fautes d'orthographe doit faire craindre une arnaque) ? Le site indique-t-il un numéro de téléphone ? (Essayons-le pour vérifier si c'est bien la boutique en ligne qui répond). Quel mode de paiement est annoncé ? (PayPal ou une carte de crédit est un indice de site sérieux, un numéro de compte tout seul sans mention d'adresse précise est un signe d'arnaque).

Il faut bien se renseigner sur le prix : y a-t-il des frais supplémentaires de transport, de livraison, de douanes, de taxes diverses ? Le délai de livraison est-il bien clair ?

AU MOMENT DE L'ACHAT EN LIGNE

Il est essentiel de conserver une preuve écrite : un mail de confirmation, un numéro de commande, au moins un printscreen (capture d'écran), ou prendre en photo la page internet avec son smartphone avant de fermer la page du site.

La loi essaie d'éviter les « achats impulsifs », en imposant au site de commerce en ligne d'obliger le consommateur à cliquer 2 x : une fois pour commander, une seconde fois pour confirmer. C'est la règle du « double-clic ».

Pour les achats sur internet, la loi autorise le vendeur à demander le paiement avant la livraison du produit. Les boutiques en ligne doivent pouvoir garantir la sécurisation intégrale du paiement et écarter tout risque d'interception et d'utilisation des données de paiement.

ANDENNE



Hors
Cadre

« UNE B.D.R. COMME ÇA... »

QUAND LES ENFANTS ÉCHANGENT SUR DIFFÉRENTS SUJETS...

VOICI CE QUE CELA DONNE...

Nous parlons de la Journée Mondiale du Refus de la Misère. Déjà le mot « misère » ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Un mot qui ne parle pas vraiment aux enfants. Ils comprennent mieux « pauvreté ».

Est-ce que vous connaissez des gens qui vivent dans la pauvreté, qui sont pauvres ? Où voyez-vous de la pauvreté ?

Maxime : « Les gens qui sont à la rue avec une barbe, un chapeau ou une casquette, un chien, assis par terre, avec un gobelet, etc... »

Pourquoi ils sont à la rue ?

Maxime : « Pour avoir un peu de sous. »

Et ils ont un logement tu crois ?

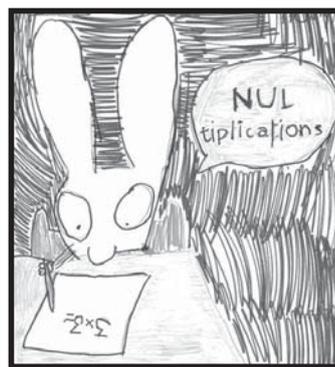
Maxime : « Peut-être oui ou non. »

Pourquoi ils demandent de l'argent ?

Maxime : « Pour manger, s'acheter des médicaments, etc... Des gens se tuent aussi ! »

Pourquoi ?

Maxime : « Parce que ce n'est pas facile ! »



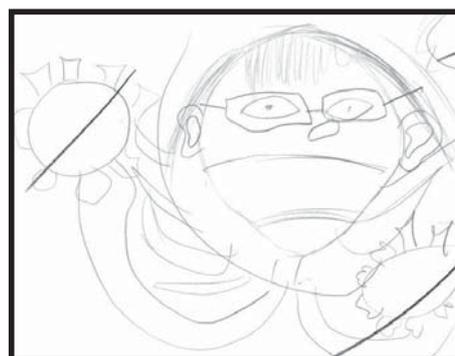
Quant à Fatjon, il se lance dans la « reproduction » de la couverture du livre « Multiplications » mais « avec sa patte » si l'on peut dire...

L'occasion de revoir ainsi les tables de multiplication sous forme de jeu.

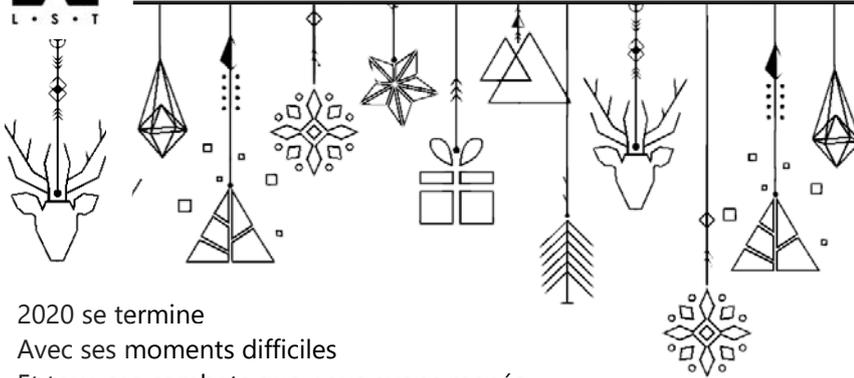


Puis, il réalise le portrait d'une des animatrices... Vous avez devinez ? Elle est masquée bien entendu !

Un échange intéressant avec Maxime qui grandit non seulement en taille mais également d'esprit ! Les enfants découvrent des dessins sur la « non-violence » et demandent à y mettre un peu de couleur.



Une B.D.R. bien diversifiée ! Mais oh combien riche !



2020 se termine
Avec ses moments difficiles
Et tous ces combats que nous avons menés
Au quotidien. Avec d'autres.

Que ces dernières semaines de fin d'année,
Nous restions solidaires,
Attentifs à nos proches, nos voisins, ...
Soutenons-nous
Pour tous les autres « demains ».

CA SE PASSE



A LA BIBLIOTHÈQUE DE RUE

"En période de confinement la bibliothèque de rue est obligée de prendre des distances... Pour garder le contact avec les enfants, nous leur avons écrit une lettre et envoyé des photos des activités passées.

Nous leur avons aussi glissé une enveloppe timbrée pour qu'ils puissent nous répondre, nous envoyer un dessin. Nous attendons leurs réponses avec impatience."

« Cet oiseau a froid, peux-tu lui mettre des chaussettes ? Une écharpe ? ... »

PETITES NOUVELLES

NAISSANCE

Le 28 septembre 2020, un petit Zacharie est venu agrandir la famille d'Amandine Dewez et Mathieu Puissant. Il rejoint Pablo et Louise pour découvrir le monde. Bienvenue et félicitations à la famille.

DÉCÈS

Le 6 novembre 2020, Louis Parent est décédé. C'est le papa de Cécile, militante à LST. A son épouse et à sa famille, le mouvement LST présente ces sincères condoléances.

Le 17 novembre 2020, c'est Jean-François Assenmaker qui s'en allait. Il était le frère de Muriel, Carole et Thierry, militants depuis de nombreuses années au groupe de Rochefort-Jemelle. Notre soutien sincère à toute la famille.

« LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé À ce numéro
D'Andenne : l'équipe d'actualités andennaises.
De Condroz-Famenne-Ardenne : Jacques
De Namur : Andrée, Cécile, Clémencia, Jean-Claude, Francine, Martin, Patricia, Philippe, Sébastien
Du Hainaut : Laetia, Luc.

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :
L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22
Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne
andenne@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

EN CONDRUZ-FAMENNE-ARDENNES :
L.S.T Condroz-Famenne-Ardenne asbl
Tél. : 0486/33 36 17
Doyon, 13 – 5370 Flostoy
ciney-marche@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

PROVINCE DU HAINAUT :
LST Hainaut
Rue de l'Esclopperie, 1, 7040 Quévy-le-Grand
Tél : 065/88.59.50 – 0486/33 43 59
hainaut@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387
A Tubize:
Claire Goethals - Tél. : 067/64 89 65
tubize@mouvement-lst.org

A NAMUR :
L.S.T Namur asbl- Tél. : 081/22 15 12
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

POUR PLUS D'INFORMATIONS
RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.MOUVEMENT-LST.ORG
federation@mouvement-lst.org

ABONNEMENTS
Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387
De la Fédération Luttes Solidaires Travail
27 rue Pépin – 5000 Namur

DONS
Tous les dons de plus de 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732501 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN
De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



IMPRIMERIE
Notre journal est imprimé par Nuance 4
Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

CHERS LECTEURS, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG